

COURRIER REÇU LE :

21 NOV. 2015

MAIRIE
14640 VILLERS sur MER

Monsieur le Maire
Mairie
7 rue du Général de Gaulle
BP 19
14640 VILLERS SUR MER

Nos réf : DU-rép-2015-MQR

Pôle territoires

Service aménagement

Secrétariat : 02 31 70 25 34

amenagement@calvados.chambagri.fr

Dossier suivi par Maud QUETELET-RENON

Siège social

6 avenue de Dubna - CS 90218
14209 HEROUVILLE ST CLAIR cedex
Tél. 02 31 70 25 25
Fax 02 31 70 25 70
chambre@calvados.chambagri.fr

Hérouville Saint Clair le, 10 novembre 2015

Objet : AVAP

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné le 9 octobre 2015, vous nous avez fait parvenir pour avis, votre projet d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de votre commune arrêté le 25 septembre 2015. En application de l'article L. 642-3 du Code du Patrimoine nous vous adressons notre avis.

Nous notons que ce projet d'AVAP prévoit la préservation de nombreux éléments architecturaux et paysagers de votre commune. Aussi, nous aimerions savoir si une analyse de l'impact sur les exploitations agricoles a été menée notamment au regard du classement de certaines haies bocagères et de prairies.

Dans l'attente de ce complément d'information, nous émettons un **avis favorable** sur le présent projet d'AVAP.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président,

Michel LEGRAND

